

Sujet : [INTERNET] Marina Baie des Angés - travaux du port et hôtel de luxe

De : > karineperrinpilliard (par Internet) <karineperrinpilliard@gmail.com>

Date : 01/11/2022 à 17:15

Pour : ddtm-sm@alpes-maritimes.gouv.fr

Propriétaire de l'appartement D03 à l'Amiral depuis 1973 et défenseur active des valeurs de l'architecte, merci de respecter ce pourquoi les propriétaires ont acquis 1 appartement dans ce bâtiment et de respecter ce qui avait été établi au préalable

Donc respect de la biodiversité, ne pas rajouter d'étage à l'hôtel, ne pas arracher les arbres. Ne pas faire du bord de mer 1 passage de population dense, bétonné

Merci